



## Corriger votre déclaration de revenus en ligne

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 14/10/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 14/10/2019

Nul n'est à l'abri d'une erreur ! Et c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de remplir sa propre déclaration de revenus. Voilà pourquoi l'administration fiscale a mis en place un procédé qui permet de corriger la déclaration de revenus, directement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Mais ce n'est pas ouvert à tout le monde...

### Corriger en ligne une déclaration de revenus : pour qui ?

**Corriger une erreur...** Il peut arriver que vous ayez commis une erreur de saisie au moment de déclarer vos revenus, vos charges, etc. 2 options s'offrent à vous alors pour rectifier cette erreur : soit vous faites une réclamation auprès de l'administration fiscale, soit vous corrigez votre déclaration de revenus. Cette seconde option est toutefois réservée à certains contribuables. En faites-vous partie ?

**Qui peut le faire ? ...**

{ABONNEZ-VOUS}

### Corriger en ligne une déclaration de revenus : comment ?

**Corriger votre déclaration.** Le service de correction en ligne vous permet de modifier les informations que vous avez indiquées lors de votre déclaration de revenus. Mais tous les éléments de votre déclaration ne peuvent être corrigés. Que pouvez-vous faire ?

**Certaines rubriques seulement...**

{ABONNEZ-VOUS}